



102, DE LA FABRIQUE, SAINT- MARC-SUR-RICHELIEU, QC, J0L 2E0
environnement@ville.saint-marc-sur-richelieu.qc.ca

Procès-verbal

Rencontre du 26 septembre 2016 à 19h

Étaient présents : Mesdames Ève-Marie Grenon, Myriam Rioux, Lucie Sauvé et Lise Beauchemin, ainsi que messieurs Éric Houle et Daniel Bouchard.

Était également présent monsieur Charles Leclerc, agent d'inspection et d'information en environnement agissant comme secrétaire du comité.

Étaient absents : Messieurs Marc Bouisset et Jean Murray

Partie 1 - Formalités

1. Vérification du quorum

Le quorum est vérifié.

2. Mot de bienvenue de la présidente

Madame la présidente souhaite la bienvenue à tous les membres.

3. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame Lucie Sauvé, appuyé par monsieur Éric Houle et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel qu'il a été présenté.

4. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 22 août 2016

Il est proposé par monsieur Daniel Bouchard, appuyé par madame Lise Beauchemin et

Myriam Rioux, présidente; **Lise Beauchemin**, vice-présidente; **Marc Bouisset**, membre; **Éric Houle**, membre; **Lucie Sauvé**, membre; **Ève-Marie Grenon**, membre représentante du conseil municipal; **Daniel Bouchard**, membre représentant du conseil municipal; **Charles Leclerc**, agent d'inspection et d'information en environnement; **Jean Murray**, maire de Saint-Marc-sur-Richelieu, membre d'office du CCE.

unanimement résolu que le procès-verbal de la rencontre du 22 août 2016 soit adopté.

Partie 2 – Suivis et points d'information

5. Proposition de règlement dérogatoire au RPEP (Daniel)

Monsieur Daniel Bouchard informe les membres du comité que, considérant qu'il n'y a pas de puits en utilisation sur le territoire de la municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu, le projet de règlement présenté au conseil municipal n'a pas été adopté.

5.1. Raison justifiant l'interdiction pour les citoyens de consommer leur eau de puits. (Ève-Marie)

Madame Ève-Marie Grenon informe les membres du comité que, selon le site internet de l'AIBR, la piètre qualité de l'eau souterraine de la région affectait la productivité et la santé des troupeaux laitiers dans les années '60. C'est pourquoi l'aqueduc a été construit partout sur le territoire.

Monsieur Charles Leclerc vérifiera s'il est possible de connaître le nombre de puits à St-Marc-sur-Richelieu.

6. Projet de loi 106 - Loi sur les hydrocarbures (Daniel)

Monsieur Daniel Bouchard informe les membres du comité que le projet de résolution sur le projet de *Loi sur les hydrocarbures* a été adopté par le conseil municipal tel que recommandé par le CCE.

Il informe également que, considérant que le conseil municipal n'est pas en accord avec les deux éléments suivants du projet de résolution sur le partage des redevances issues de l'exploitation des hydrocarbures au Québec :

- le 4^e «considérant» mentionnant que le développement de la filière des hydrocarbures entraîne dans la communauté hôte une hausse considérable de la criminalité, de la prostitution et du trafic de stupéfiants ;
- l'article 2 de la résolution demandant à la FQM de rejeter sans compromis les redevances de l'exploitation des hydrocarbures comme source de financement des municipalités ;

la résolution n'a pas été adoptée. Le conseil municipal n'était pas prêt à abandonner les redevances si la loi venait à passer telle qu'elle est écrite.

Madame Lucie Sauvé va communiquer les raisons de la non-adoption de la résolution par le conseil aux demandeurs d'appui dans le but de favoriser l'amélioration de la démarche.

7. Atelier «Démystification de l'agriculture» (Charles)

Myriam Rioux, présidente; **Lise Beauchemin**, vice-présidente; **Marc Bouisset**, membre; **Éric Houle**, membre; **Lucie Sauvé**, membre; **Ève-Marie Grenon**, membre représentante du conseil municipal; **Daniel Bouchard**, membre représentant du conseil municipal; **Charles Leclerc**, agent d'inspection et d'information en environnement; **Jean Murray**, maire de Saint-Marc-sur-Richelieu, membre d'office du CCE.

7.1. Présentation du document récapitulatif des rencontres municipales

Monsieur Charles Leclerc lit quelques sections du document résumé de l'atelier «démystification de l'agriculture» aux membres du comité. Certains membres du CCE ressentent une gêne par rapport au contenu décrit dans le document de présentation de l'activité. D'autres membres considèrent qu'un atelier d'information n'est pas le lieu d'un débat et que rien n'empêche de prévoir un autre moment pour discuter si c'est le souhait des citoyens.

Les membres du comité s'entendent pour que la tenue d'une période de questions supplémentaire soit demandée aux responsables de l'atelier et qu'un membre du CCE prenne en note les questions qui seront posées tout au long de l'atelier. Les questions ne portant pas directement sur les aspects techniques présentés ou auxquelles les conférenciers ne souhaitent pas répondre seront colligées en vue de l'organisation d'une prochaine rencontre publique qui permettra d'aborder les aspects éludés au cours de la soirée.

Monsieur Charles Leclerc demandera aux organisatrices de prévoir une période de temps supplémentaire à la fin de la rencontre pour répondre aux questions supplémentaires qui ne seront pas nécessairement liées à un thème précis.

7.2. Changement de date de l'atelier

Monsieur Charles Leclerc informe les membres du comité que l'atelier aura lieu le jeudi 24 novembre plutôt que le mercredi 23 novembre dû à une contrainte du Groupe ProConseil.

8. Projet de revégétalisation des rives du secteur des îles Jeanotte et des Cerfs du COVABAR (Charles)

8.1. Retour sur les travaux d'aménagement

Monsieur Charles Leclerc informe les membres que les travaux se sont bien déroulés et qu'ils ont été terminés vendredi même.

8.2. Présentation du COVABAR le mardi 18 octobre à 19h

Monsieur Charles Leclerc informe les membres que la présentation du COVABAR aura lieu le mardi 18 octobre à 19h et qu'un article va paraître dans le Saint-Marc-Quoi... d'octobre à ce sujet.

8.3. Suivi panneau d'information et panneau de signalisation

Monsieur Charles Leclerc informe les membres que l'information concernant le panneau de signalisation au cul-de-sac de la rue de l'Islet et le panneau d'information près du quai municipal a été passée à Yvon et que la situation sera réglée éventuellement.

Un membre du comité demande de considérer les impacts du déneigement hivernal lors du remplacement du panneau de signalisation.

Myriam Rioux, présidente; **Lise Beauchemin**, vice-présidente; **Marc Bouisset**, membre; **Éric Houle**, membre; **Lucie SauvÉ**, membre; **Ève-Marie Grenon**, membre représentante du conseil municipal; **Daniel Bouchard**, membre représentant du conseil municipal; **Charles Leclerc**, agent d'inspection et d'information en environnement; **Jean Murray**, maire de Saint-Marc-sur-Richelieu, membre d'office du CCE.

Monsieur Charles Leclerc s'occupera de passer le message à l'employé responsable du dossier à la municipalité.

9. Retour sur la présentation du regroupement citoyen de Saint-Marc-sur-Richelieu

9.1. Structure de communication entre les organisations

Les membres du comité s'entendent sur le fait que la présentation du regroupement citoyen de Saint-Marc-sur-Richelieu a permis de rencontrer madame Gamache et d'en apprendre plus sur les activités de l'organisation tout en créant un canal de communication et de collaboration. Ainsi, la rencontre était complète en soi sans qu'une modification à la structure de communication entre le regroupement et le CCE n'ait à être révisée.

10. Vérification des événements écoresponsables (Éric et Myriam)

Suite à l'évaluation des festivités de la Saint-Jean-Baptiste par monsieur Éric Houle et Myriam Rioux, voici les constats effectués par les membres :

- Le document d'évaluation est trop volumineux et fastidieux à remplir.
- Le document devrait être adapté davantage à la réalité de St-Marc-sur-Richelieu.
- Poursuivre les activités de vérification de l'écoresponsabilité des événements ne serait pas très utile.

À la lumière de ces constats, les membres du CCE s'entendent pour produire une version abrégée du document complet de type aide-mémoire.

Madame Ève-Marie Grenon va faire un premier jet de ce document, qui sera ensuite révisé et commenté par mesdames Myriam Rioux et Lise Beauchemin.

Monsieur Charles Leclerc va envoyer le guide écoresponsable en format .pdf et .docx à madame Grenon.

Partie 3 – Dossiers prioritaires

11. Signatures par les membres du code de déontologie modifié (Charles)

Mesdames Lucie Sauvé, Myriam Rioux et Lise Beauchemin, ainsi que monsieur Éric Houle ont tous signé la version modifiée du code d'éthique et de déontologie pour les comités consultatifs. Puisqu'absent lors de la signature, M. Bouisset devra la signer lors de la rencontre du mois d'octobre.

12. Budget 2017 – Activités à prévoir (Charles)

Considérant que :

- une pénurie d'acheminement d'eau potable par le service d'aqueduc soit peu probable,

Myriam Rioux, présidente; **Lise Beauchemin**, vice-présidente; **Marc Bouisset**, membre; **Éric Houle**, membre; **Lucie Sauvé**, membre; **Ève-Marie Grenon**, membre représentante du conseil municipal; **Daniel Bouchard**, membre représentant du conseil municipal; **Charles Leclerc**, agent d'inspection et d'information en environnement; **Jean Murray**, maire de Saint-Marc-sur-Richelieu, membre d'office du CCE.

- mais tout de même possible ;
- l'eau des puits est une ressource à ne pas négliger en cas de pénurie d'acheminement de l'eau par le service d'aqueduc ;
- la connaissance de la qualité de l'eau de surface peut informer sur les impacts écologiques des activités sur le territoire ;

Le CCE recommande au conseil municipal de considérer la planification d'analyses d'eau de surface dans les cours d'eau du territoire et d'échantillonnages de l'eau des puits existants si le MDDELCC ne détient pas déjà cette information. Considérant les coûts probablement importants d'une telle démarche, le CCE est conscient qu'elle doit être effectuée de façon raisonnable en respect des limites budgétaires de la municipalité.

Monsieur Charles Leclerc se renseignera auprès du MDDELCC si cette information est disponible et intégrera les fonds nécessaires aux prévisions budgétaires 2017 dans la mesure du raisonnable.

Le CCE recommande également au conseil municipal de planifier un budget pour permettre la tenue des activités suivantes :

1. Activité d'introduction au jardinage écologique ;
2. Activité 24h de science ;
3. Conférence sur l'agriculture alternative ;
4. Conférence/formation sur le compostage domestique où 5 bacs seraient donnés aux participants par tirage au sort ;
5. Activité sportive hivernale en plein air (randonnée en raquettes ou en skis) avec un volet éducatif (ex. : identification des traces dans la neige, des arbres en hiver, etc.) ;
6. Activité d'observation/conférence sur les animaux indigènes du Québec (mammifères, oiseaux, etc.) ;
7. Atelier de fabrication de cabanes d'oiseaux ;
8. Intégration d'un élément de sensibilisation environnementale à chacun des événements déjà en place (ex. : kiosque d'information, distribution d'arbres, etc.).

Monsieur Charles Leclerc intégrera les montants nécessaires à la tenue de ces activités dans les prévisions budgétaires 2017 du secteur de l'environnement à présenter au conseil municipal.

13. Résolution de la municipalité de l'île d'Anticosti (Lucie)

Le sujet n'a pas été traité parce que madame Lucie Sauvé avait déjà quitté lorsque le sujet devait être abordé.

Partie 4 – Nouveaux dossiers

14. Thématique environnement à l'école primaire : des idées?

Le sujet n'a pas été traité par manque de temps et est donc reporté à une rencontre ultérieure du CCE.

Myriam Rioux, présidente; **Lise Beauchemin**, vice-présidente; **Marc Bouisset**, membre; **Éric Houle**, membre; **Lucie Sauvé**, membre; **Ève-Marie Grenon**, membre représentante du conseil municipal; **Daniel Bouchard**, membre représentant du conseil municipal; **Charles Leclerc**, agent d'inspection et d'information en environnement; **Jean Murray**, maire de Saint-Marc-sur-Richelieu, membre d'office du CCE.

15. Documents donnés lors de l'arrivée d'un citoyen

Le sujet n'a pas été traité par manque de temps et est donc reporté à une rencontre ultérieure du CCE.

16. Priorisation des actions de la Politique environnementale (Charles)

Le sujet n'a pas été traité par manque de temps et est donc reporté à une rencontre ultérieure du CCE. Les membres du comité s'entendent pour que cet objet soit traité en priorité lors de la prochaine rencontre.

17. Avertissement d'épandage de pesticide auparavant par médias (ex. : info-lettre)

Le sujet n'a pas été traité par manque de temps et est donc reporté à une rencontre ultérieure du CCE.

Partie 5 – Varia et conclusion

18. Varia

18.1. Fouilles archéologiques

Le sujet n'a pas été traité par manque de temps et est donc reporté à une rencontre ultérieure du CCE.

19. Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre du CCE aura lieu le 17 octobre 2016 à 19h.

Monsieur Leclerc créera un questionnaire Doodle pour déterminer à laquelle des dates suivantes sera tenue la rencontre du CCE du mois de novembre :

- 21 novembre
- 28 novembre

20. Clôture de la rencontre

La rencontre est levée à 21h15.